

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP. :— 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉP. :— » 6 » 11 » 20

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence Havas, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent

RECLAMES..... 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'hiver.

Arrivées à CAHORS	Départs de CAHORS	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS
10 h. 25 ^m matin.	6 h. 35 ^m matin.	8 h. 12 ^m matin.	9 h. 22 ^m matin.	9 h. 40 ^m matin.	12 h. 12 ^m matin.	3 h. 51 ^m soir.	12 h. 36 ^m matin.	11 h. 44 ^m soir.
5 h. 1 ^m soir.	12 h. 55 ^m soir.	2 h. 37 ^m soir.	3 h. 52 ^m soir.	4 h. 18 ^m soir.	5 h. 17 ^m soir.	8 h. 10 ^m soir.	5 h. 48 ^m soir.	4 h. 18 ^m matin.
10 h. 47 ^m »	5 h. 50 ^m »	7 h. 49 ^m »	9 h. 17 ^m »	10 h. 15 ^m »	—	4 h. 39 ^m matin.	11 h. 30 ^m »	2 h. 19 ^m soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 5 h. 4^m matin. Arrivée à Cahors — 8 h. 56^m soir.

Train de foire : Départ de Libos. — 7 h. 10^m matin. Arrivée à Cahors. — 9 h. 15^m matin.

Cahors, le 10 Avril.

SÉNAT

Séance du 7 avril 1884.

La grave question du sectionnement de Paris occupe la Chambre haute.

La commission propose l'adoption du texte voté par la Chambre.

M. Labiche propose de reprendre la première rédaction adoptée.

M. Waldeck-Rousseau est désespéré du conflit; il cherche à ramener le Sénat, mais il a beau lui montrer les avantages du sectionnement, M. de Gavardie lui rétorque tous ses arguments au fur et à mesure, et se fait rappeler à l'ordre deux fois.

M. Léon Say résume la question d'une façon magistrale.

M. Ferry vient à la rescousse; il veut les grands sectionnements pour faire les élections sur ce mot d'ordre : subordination du conseil aux lois du pays.

M. Labiche persiste à maintenir son amendement qui est adopté par 138 voix contre 125. — Le ministère est battu.

Les articles 2 et 3 sont adoptés. L'ensemble de la loi est repoussé par 170 voix contre 60 (Mouvement.)

Séance du 8 avril.

On discute la convention de Tunis.

Le duc de Broglie fait ressortir les contradictions du gouvernement.

M. Ferry prétend que tout est bien qui finit bien, et l'on se sépare après quelques mots mordants de M. de Gavardie.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 7 avril 1884.

L'ordre du jour appelle la discussion de la loi sur le recrutement. M. de Lanjuinais se prononce pour le service aussi long que possible afin d'avoir un cadre pour y placer l'armée de réserve.

M. Ballue demande qu'il n'y ait aucune exception et que tout le contingent soit incorporé.

Après une observation de M. Margaine, la discussion est renvoyée à demain.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(20)

L'Hôtellerie Sanglante

PREMIÈRE PARTIE

LES ASSASSINS

Ce disant, le fils aîné d'Agnès Chassard tira au juge de paix une révérence campagnarde, salua l'officier du sourire et de la main, et opéra sa sortie d'un pas tranquille et lourd, avec le même air d'imperturbable bonhomie.

XIX

OU LE JUGE DE PAIX THOUVENEL, LE LIEUTENANT PHILIPPE HATTIER ET LE CITOYEN JOSEPH ARNOULD PRENNENT LA PAROLE CHACUN A SON TOUR.

Quand le bruit de ses gros souliers se fut perdu au dehors, le magistrat interpella le frère de Denise :

— Quelle idée, citoyen Thouvenel ?

— L'idée que le particulier qui vient de se retirer pourrait bien être l'un des bandits que nous

Séance du 8 avril.

La discussion générale sur la loi de recrutement a été close. Le général Campenon s'est prononcé avec une grande vigueur en faveur du service obligatoire de trois ans.

Il a proclamé l'égalité des citoyens; il a été extrêmement applaudi à gauche.

Après quelques observations de MM. Ribot, Ballue et Reille, on est passé à l'interpellation d'Anzin.

MM. Clovis Hugues et Waldeck-Rousseau ont pris successivement la parole; M. Hugues a fait ressortir que sous l'empire, les ministres d'aujourd'hui réclamaient contre l'intervention de l'armée dans les grèves.

La présence de M. Giard à la tribune a soulevé une tempête, à cause de son mot « Chambre pourrie. »

C'est à peine si le député de Valenciennes, à qui la majorité demandait de faire des excuses, a pu prononcer des observations assez diffusées. M. Clémenceau est venu animer le débat en essayant de mettre sur le compte de la Compagnie les causes de la grève.

Après quelques explications de M. Spuller, l'ordre du jour de confiance proposé par M. Alfred Giard, accepté par le gouvernement, a été voté à une grande majorité.

Les députés ont ensuite pris la clef des champs et les sénateurs ont fait leurs malles.

Informations

L'ATTITUDE DE LA CHINE

Le Times, dans sa seconde édition, publie la dépêche suivante :

Hong-Kong, 7 avril.

« On dit, à Pékin, que le marquis de Tseng a outrepassé ses instructions dans les déclarations qui lui avaient été faites au sujet de Bac-Ninh. »

On se rappelle qu'avant la prise de Song-Tai, l'ambassadeur de Chine à Londres et à Paris avait déclaré que le Céleste-Empire considérait

cherchons...

— Ma foi, pour être franc, je vous avouerai qu'un moment...

— Vous y avez songé. Moi aussi, ventregoi ! Mais la réflexion m'a répondu : C'est absurde ! Les gens du Coq-en-Pâte ont les meilleurs antécédents. Loin d'essayer de les entraver, ils se sont associés dans une large mesure à toutes les investigations opérées jusqu'à ce jour pour découvrir les auteurs des faits inexplicables qui ont mis le pays en émoi. Comme les autres, leur auberge a été l'objet des plus minutieuses perquisitions, et ces perquisitions n'ont abouti à aucun résultat qui fût de nature à les incriminer.

D'ailleurs, en supposant que les Arnould fussent pour quelque chose dans cet événement, il faudrait admettre pareillement leur participation aux crimes nombreux et identiques qui ont précédé celui-ci. Dans ce cas, que serait devenu le fruit de ces sanglantes rapines ?

On n'a jamais remarqué, chez les aubergistes du Coq-en-Pâte, que des dépenses, des actes et des habitudes conformes à leur position. Or, Joseph ne laisserait point dormir des capitaux improductifs. N'oublions pas que c'est lui qui a donné l'éveil au sujet de la disparition de M. des Armoises. Vous m'objecterez qu'on peut se mettre en avant précisément dans le but de dépister les soupçons.

A ceci je répliquerai que mon métier de déchiffre les physionomies... Eh bien, je n'ai pas discontinué un instant d'étudier, de sonder, de scruter, de fouiller celle de notre individu, pendant qu'il me faisait sa déclaration et durant la conversation que nous avons eue tout à l'heure...

comme un *casus belli* tout mouvement offensif du corps expéditionnaire du Tonkin sur l'une ou l'autre des places fortes du Delta occupées par les Chinois et les Pavillons Noirs; qu'après la prise de Song-Tai, il l'avait proclamé hautement dans ses communications à la presse.

Bac-Ninh pris, un des principaux fonctionnaires de l'ambassade chinoise a, dans une confidence à un journaliste anglais, développé les dangers que nous allons courir à Hong-Hoa, et, plus tard, à Lang-Son, si nous nous avançons vers la frontière du Koang-Si.

Aujourd'hui, les communications et les confidences des diplomates chinois deviennent de plus en plus rares et, en même temps, effet de nos succès, les dépêches de source anglaise qui arrivent de Chine, laissent percer le désir de la colonie étrangère de nous voir marcher sur Canton par voie de terre, en prenant le Tonkin pour base d'opération, c'est-à-dire en traversant une partie du territoire chinois, tandis que l'amiral Courbet se présenterait avec son escadre devant la métropole du Sud de l'empire du Milieu.

LES CHAMBRES EN VACANCES.

Les Chambres se sont séparées hier, mercredi.

LA LOI DU RECRUTEMENT.

A la Chambre le général Campenon dit que la nouvelle loi du recrutement assure l'égalité de tous les citoyens.

M. Ribot demande l'avis de M. Jules Ferry sur la suppression du volontariat.

M. Ferry étant absent, la clôture est votée.

LES GRÉVISTES D'ANZIN.

Aucun incident à noter. On parle seulement de nouvelles arrestations pour détention de dynamite.

LES DRAGONS A ANZIN.

Un journal prétend qu'un détachement de dragons a refusé d'obéir à ses chefs à Anzin.

Cette nouvelle produit la plus déplorable im-

pression dans l'armée. Le ministre a prescrit une enquête.

LES OBSÈQUES DU DUC D'ALBANY

La cérémonie de l'enterrement du duc d'Albany a commencé mardi à Windsor, à onze heures un quart.

Après le service funèbre, qui a été très solennel et très imposant, la dépouille mortelle du prince Léopold a été descendue dans le caveau de la famille royale, qui n'avait pas été ouvert depuis l'inhumation du roi Georges de Hanovre.

Au moment de la descente du cercueil, des coups de canon ont été tirés de minute en minute, tandis que le héraut d'armes de l'ordre de la Jarretière, saluait en ces termes, les restes du prince :

« Il a plu au Dieu Tout Puissant d'arracher à cette vie éphémère pour l'appeler dans sa miséricorde divine, défunt le très haut, très puissant et très illustre prince Léopold-Georges-Ducan-Albert duc d'Albany, comte de Clarence, baron d'Arklow, duc de Saxe, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, chevalier du très noble ordre de la Jarretière, chevalier du très ancien et très noble ordre du Chardon, chevalier grand commandeur de l'ordre très exalté de l'Étoile de l'Inde; chevalier grand-croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, quatrième et plus jeune fils de Sa Très Excellente Majesté Victoria, par la grâce de Dieu reine du royaume uni de Grande Bretagne et d'Irlande, protectrice de la foi, impératrice de l'Inde et de Son Altesse Royale le prince Consort.

« Que Dieu bénisse Sa Majesté et lui conserve longue vie, santé et honneur. »

L'inhumation terminée, un lunch a été servi aux invités, qui ont été reconduits à Londres, par le train spécial qui les avait amenés à Windsor.

Vers le milieu de la journée, la reine et les

rait dû fumer sur la nappe blanche de la table servie.

— Eh videz-le, compère, videz-le, votre sac. J'écoute, — J'écoute; en regrettant, par exemple, de ne pouvoir le faire la bouche pleine.

Le lieutenant s'assit en face du magistrat. Celui-ci était tout oreilles. La conférence dura environ vingt minutes. Quand elle fut finie, Thouvenel hasarda cette question :

— Et si vous ne réussissiez pas de prime abord ?

— Eh bien, je suis patient et têtu, j'attendrais...

— Quoi donc ?

— Le concours de cette justice divine qui se manifeste toujours, alors que la justice humaine est en défaut.

Le juge de paix prit les mains du frère de Denise et les serra avec chaleur :

— Vous avez la foi d'un chrétien et la vaillance du soldat. Vous réussirez, j'en suis sûr. Ce faisant, vous aurez grandement mérité de l'autorité du pays, de la société toute entière.

Pendant ce temps, le fils aîné d'Agnès Chassard remontait vers le Coq-en-Pâte avec la figure béate d'un homme qui a bien commencé sa journée. En marchant — les mains dans les poches, — il pensait, à bâtons rompus :

« Je vous les ai roulés tous deux comme une couple de lièvres en plaine. Les finauds des finauds, pourtant ! Mais le fil blanc qui couvait leurs malices était plus gros que de la ficelle... Done, j'ai conquis le lieutenant et enfoncé le juge. »

(A suivre).

FÊTES de CAHORS des 13, 14 et 15 Avril

PROGRAMME

SAMEDI 12 AVRIL

- 4 H. DU SOIR. — Arrivée de 2 escad. de Dragons, par la route de Toulouse.
- 7 H. 25 — Arrivée de 2 bat. d'Artillerie, par le train de Montauban.

DIMANCHE 13 AVRIL

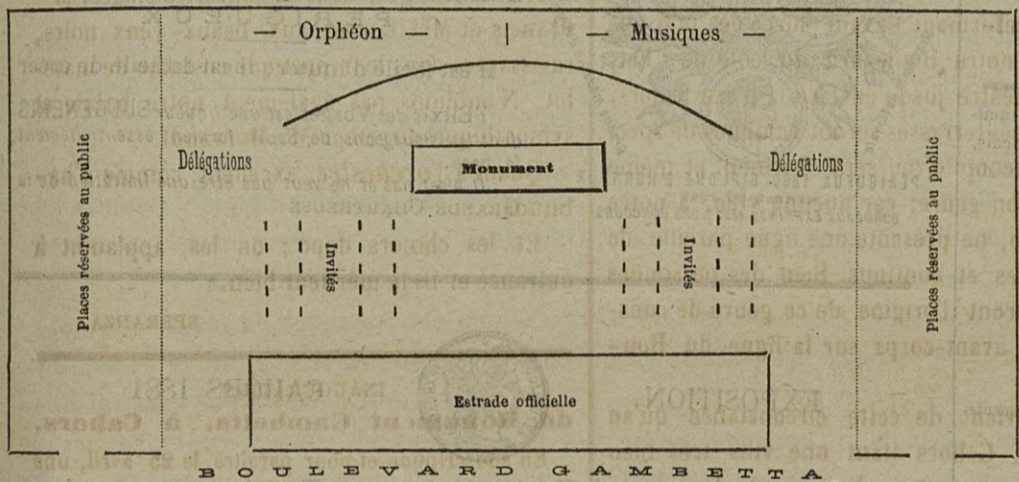
- 7 H. — Des Salves d'artillerie annonceront la fête du lendemain.
- 10 H. 40 — Arrivée du Train Ministériel. — Réception dans la salle d'attente de la Gare par les Autorités. — Allocution de bienvenue du Maire de Cahors. — Conduite des Ministres à l'Hôtel de la Préfecture.

LUNDI 14 AVRIL

- 8 H. DU MATIN. — Distribution de Vivres aux indigents par les soins du Bureau de bienfaisance.
- Pavoisement des Boulevards, de la rue du Lycée et de l'Avenue de la Gare.
- 10 H. 1/2 — Réceptions officielles à la Préfecture — Armée — Tribunaux. — Université. — Fonctionnaires.
- MIDI. Déjeuner officiel à la Préfecture — Les Musiques et Orphéons se feront entendre dans la Cour d'honneur.
- 3 H. DU SOIR. — Inauguration du Monument — Le Cortège officiel partira de la Préfecture, à 2 h. 1/2, dans l'ordre suivant : Ministres, Sénateurs, Députés, Préfets, Hautes personnalités politiques, littéraires, artistiques ; Municipalités, Conseillers généraux, Conseillers municipaux, Fonctionnaires. — Musiques, Orphéons. — Piquets d'honneur, par l'artillerie, les dragons, l'infanterie, la gendarmerie, les Pompiers. — Le cortège suivra la Place du Marché, la rue Nationale et la rue Fénélon.

Discours de M. SIRECH, Maire de Cahors ;
Discours de M. BÉRAL, Sénateur du Lot ;
Discours de M. le G^l CAMPENON, Ministre de la guerre ;
Discours de M. FERRY, Président du Conseil.

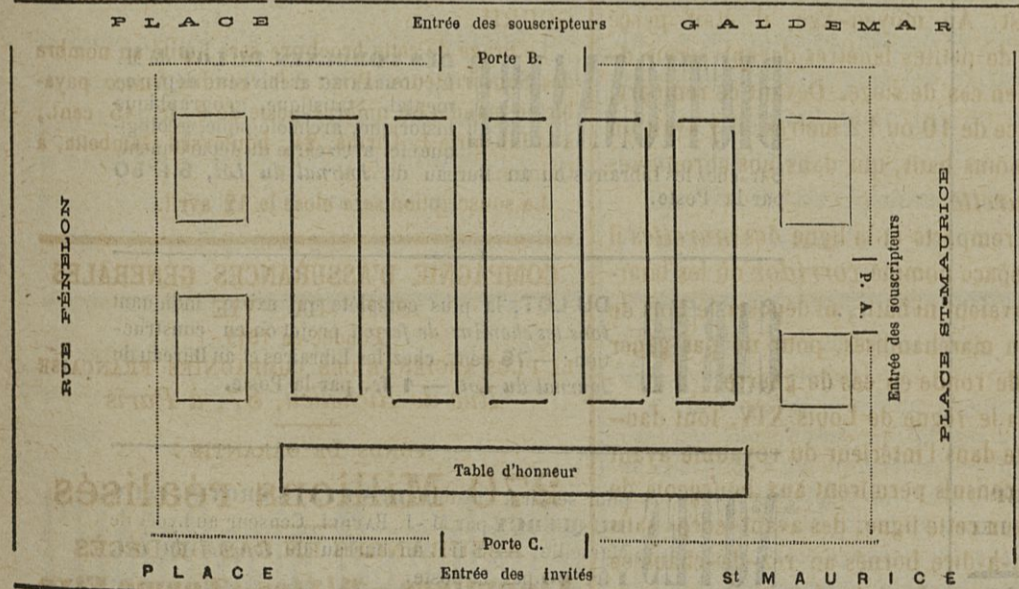
DISPOSITION DE LA PLACE D'ARMES



Prix des places réservées au public : 3 fr. ; 2 fr. et 1 fr. — On peut se procurer des billets dans tous les bureaux de tabac.

- 5 H. 1/2 — Grand Festival de Musiques sur la Place Thiers. (Voir fig. 3.)
- 7 H. — Banquet patriotique à la Halle. — Ouvertures à 6 heures 1/2.

PLAN DE L'ENCEINTE DU BANQUET



Des toasts seront portés par :

- M. le Maire de Cahors ;
- M. Graux, Préfet du Lot ;
- M. le Général Lewal, commandant le 17^e corps d'armée ;
- M. Jules Ferry, Ministre des Affaires étrangères.

- 8 H. — Illuminations des Edifices et Etablissements publics, Boulevards, Square, Allées Fénélon. — Musiques sur divers points.

- 10 H. — Réception ouverte à la Préfecture. Aucune invitation ne sera lancée. Les dames seront admises. M. le Préfet du Lot et Madame Graux seront reconnaissants envers toutes les personnes qui voudront bien leur faire l'honneur de venir à cette réception. Cette soirée promet d'être très brillante. Plusieurs grands artistes lyriques s'y feront entendre.

MARDI 15 AVRIL

- 7 H. DU MATIN. — Une Salve de 21 coups de feu annoncera la Fête.
- 8 H. — Les Ecoles de la Ville et du Département, réunies Cours Fénélon, iront musique en tête aux Monuments Gambetta et des Mobiles du Lot, déposer des couronnes, Plusieurs discours seront prononcés.

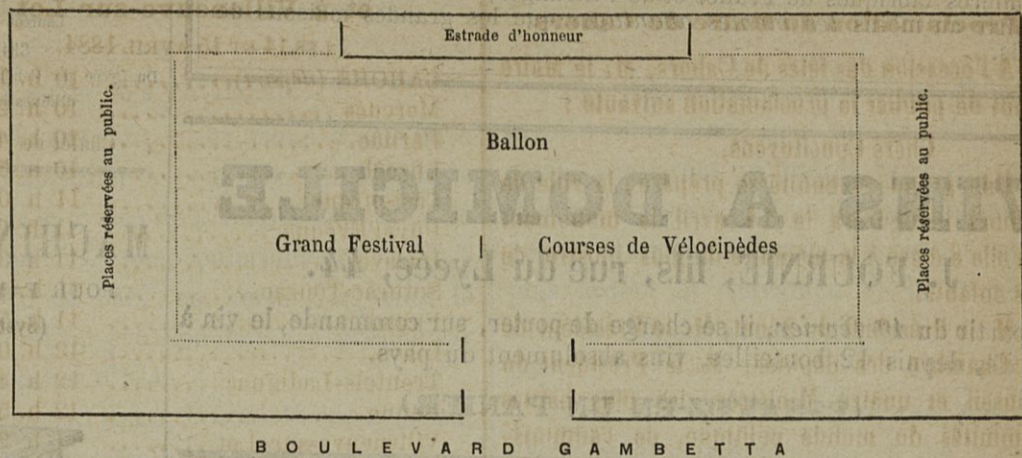
- Discours de M. Spuller, député ;
- Discours de M. Paul Bert, député ;
- Discours de M. Guiraudies, commandant de la Mobile du Lot, pendant la guerre ;
- Discours du professeur M. Combarieu.

Au Monument Gambetta

Au Monument des Mobiles du Lot.

- MIDI. Deuxième Salve d'artillerie.
- MIDI 1/2. Départ de MM. les Ministres, accompagnés par toutes les musiques.
- 2 H. — 2^e Grand Festival, distribution des récompenses et tirage de la Loterie des 12 machines à coudre au bénéfice des pauvres. (Place Thiers.)
- 4 H. — Course internationale de Vélocipèdes avec primes et médailles commémoratives. (Place Thiers.)
- 5 H. — Ascension du Ballon LE GAMBETTA, monté par le capitaine Mangin. (Place Thiers.)

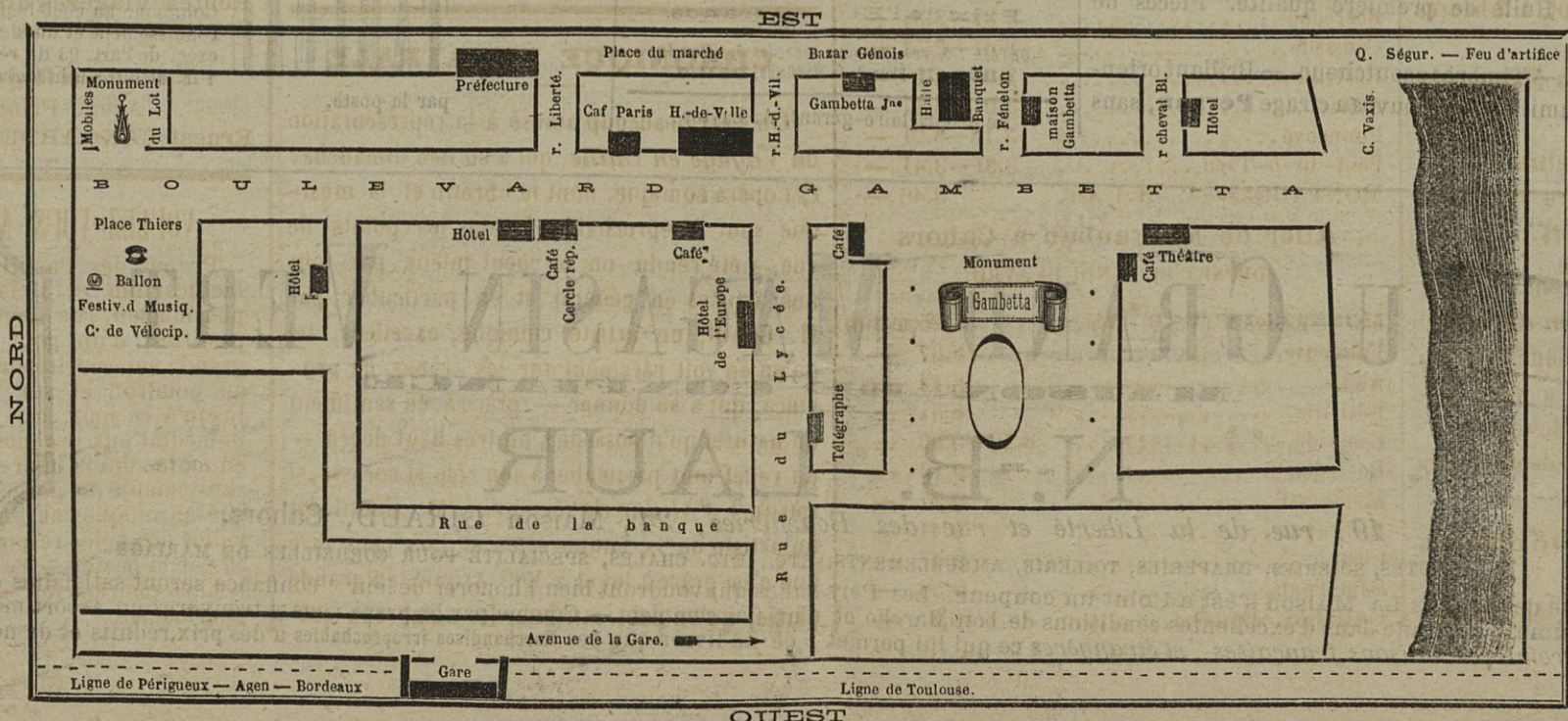
DISPOSITION DE LA PLACE THIERS (fig. 3).



Prix des Places : 5 fr. — 3 fr. — 1 fr. 50. — 0 fr. 50 c.

- 8 H. 1/2. — Illuminations. — Grand feu d'artifice, par Lacroix, de Toulouse, en face du Quai Ségur-d'Aguesseau.
- 9 H. — Grande Retraite aux Flambeaux.

Itinéraire dans Cahors



Goutez
La Crème de Noix
BOUTET, distillateur, Cahors.

LA VELOUTINE
SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Judgement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.
Zandre de Riz spéciale préparée au Siamuth LA PEAD
PAR CONSÉQUENT DUNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhésive et inoffensive, ainsi dans-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — 9, rue de la Harpe — INVENTEURS

MAISON A. COURBEBEBAISSE VENTE AU DÉTAIL

Désormais les Grands Magasins situés, rue du Parc, 4, à Cahors, Entrepôts de tissus de toute nature, sont Ouverts au Public. Vente au détail de tous les articles à des bas prix surprenants Rapport direct du Consommateur économe, avec les fabriques de Tissus.

VENTE AU COMPTANT
ENTRÉE RUE DU PARC, 4, CAHORS
OUVERTURE LE 1^{er} AVRIL 1884

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance
PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etouffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

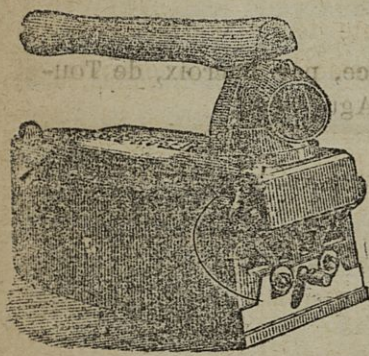
Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

VINS A DOMICILE

J. FOURNIÉ, fils, rue du Lycée, 44.

A partir du 1^{er} février, il se charge de porter, sur commande, le vin à domicile, depuis 12 bouteilles, vins absolument du pays.

(ESSAYEZ-EN UN PANIER)



NOUVEAU FER A REPASSER SE CHAUFFANT SEUL INDISPENSABLE

A tous les Ménages, aux Repasseuses, Couturières, Lingères, Confectionneurs, Tailleurs, Apieceurs, etc.

POSSÉDANT LES AVANTAGES SUIVANTS :
Économie, Propreté, Salubrité.

Se vend chez **JEAN LARRIVE, Fils aîné**
16, RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS.

Nouvelles machines à coudre supérieures à toutes les autres, garanties dix ans sur facture, à main et à pédale, depuis 50 fr. Navettes sans enfilage, brevetées. Fils, Soies, Aiguilles, Huile de première qualité. Pièces de rechange et Réparations,

Bretelles américaines hygiéniques. — Timbres caoutchouc. — Brillant oriental pour parquets. — Teinture des familles. — Nouveau cirage Persan, sans brosses, imperméable à l'eau.

Loterie

AU PROFIT DES PAUVRES ET DU MONUMENT

Composée de 12 Machines à Coudre
PRIX DU BILLET 1 FRANC.

Ces machines sont exposées dans une des salles de la Mairie et l'on peut se procurer des Billets dans tous les bureaux de Tabac, ou chez M. DESPRATS, à Cahors.

A VENDRE

Propriété LABROUSSE

Sise à CABESSUT, près la station du chemin de fer.

S'adresser pour traiter à M. Thiellement, Hôtel des Ambassadeurs.

Pose de Dents et Dentiers d'après les meilleurs systèmes américains, anglais et français, les seuls adoptés par les premières maisons de Paris et de Londres. 20 Ans de Succès.

AUDOUARD

EX-PROFESSEUR DE PROTHÈSE ET DE CHIRURGIE DENTAIRES, A PARIS

Lauréat de l'Académie Nationale

CHIRURGIEN-DENTISTE

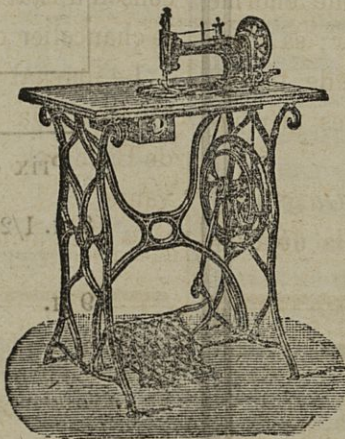
Du Lycée de Cahors et des principaux établissements d'Education du Lot et de la Corrèze

Châlet de l'hôtel des Ambassadeurs.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

C. DESPRATS, Successeur
LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

NÉURALGIES-MIGRAINES

Soulagement immédiat et garanti assuré par les

PILULES au GELSEMIUM

du Docteur G. FOURNIER

Prix de l'Étui : 3 francs.

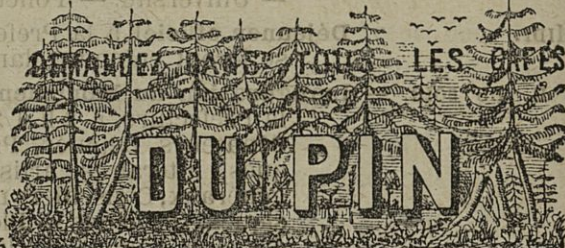
Exiger sur chaque étui la Signature

DÉTAIL : 5, rue Chauveau-Lagarde, 5, Paris

GROS : 21, Place de la Madeleine, PARIS

Le propriétaire-gérant, A. Layton.

24 RÉCOMPENSES ET PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants

PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeons de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 fr. 50 par la Poste.

CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction: — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M.-J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1841. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. 20 par la poste.

CHEMISES
sur mesure
pour
HOMMES

AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

N.-B. LAUR

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE.

COSTUMES
sur mesure
pour
HOMMES

Vu l'extension toujours croissante des affaires La Maison s'est adjoint un coupeur. Les Pers onnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. L. Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Article ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.